



ARCHEVECHE des EGLISES ORTHODOXES RUSSES  
EN EUROPE OCCIDENTALE

АРХИЕПИСКОПИЯ ПРАВОСЛАВНЫХ РУССКИХ  
ЦЕРКВЕЙ В ЗАПАДНОЙ ЕВРОПЕ

EXARCHAT DU PATRIARCAT ŒCUMENIQUE

ЭКЗАРХАТ ВСЕЛЕНСКОГО ПАТРИАРХА

## DECRET N° 46-16

Avec l'accord et la bénédiction de Sa sainteté le Patriarche Œcuménique Bartholomée de Constantinople, nous en qualité d'Exarque et Archevêque des paroisses de tradition russe en Europe Occidentale promulguons le décret suivant :

nous relevons des sanctions émises par le Tribunal ecclésiastique de notre Exarchat-Archevêché le 7 décembre 2012 Monsieur **BASILE DE TIESENHAUSEN** et nous le rétablissons dans sa fonction d'hypodiacre, dans la vie plénière des sacrements de l'Église orthodoxe, et le relevons définitivement du jeûne perpétuel.

En foi de quoi le présent décret lui est adressé.

Fait à Paris, le 7 décembre 2016.



*+ Jean de Charioupolis*

+ JEAN, Archevêque de Charioupolis,  
Exarque patriarcal des paroisses orthodoxes de tradition russe  
en Europe Occidentale